

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES ET LOCATIONS
TVA INCLUSE
A COMPTER DU 01/01/2024

Montant transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnel		Terrains à bâtir et locaux à usage commercial ou industriel*	
	Mandat simple	Mandat Exclusif	Mandat Simple	Mandat Exclusif
Jusqu'à 150 000 €	8 %	7 %	10 %	9 %
De 150 001 à 500 000 €	7 %	6 %	9.5 %	8.5 %
De 500 001 à 900 000 €	6 %	5 %	8 %	7 %
Au-delà de 900 000 €	5 %			
*Montant minimum d'honoraires sur les terrains : 10 000 €				
LOCATION				
Location saisonniere	15 %	A la charge propriétaire		
Location annuelle	13 €/m2	Etat des lieux Ets contrat, visite,		A la charge locataire A la charge locataire

**Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat) la rémunération sera à la charge du vendeur.
 Commission minimale sur vente 7500 euros sur leshabitations.**